FISCALITÉ

Groupe TVA : évaluer l'opportunité, construire le périmètre et piloter

Le groupe TVA fait sortir les flux internes du champ de la taxe. L'argument séduit les ensembles à activité partiellement exonérée qui supportent une rémanence sur leurs refacturations internes. Mais l'option engage sur plusieurs exercices, modifie les droits à déduction et transforme l'organisation déclarative de toutes les entités concernées. Cette journée s'adresse à des fiscalistes confirmés. Elle confronte le gain attendu aux contraintes réelles : périmètre éligible, coefficients de déduction, responsabilité solidaire et refonte des circuits déclaratifs. Les participants conduisent une simulation chiffrée et repartent avec une grille de décision.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 445 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs fiscaux, fiscalistes d'entreprise, experts-comptables, directeurs financiers de groupe et conseils en fiscalité indirecte.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes de la TVA et du droit à déduction.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer les entités éligibles au périmètre d'un groupe TVA
- Mesurer le gain attendu de la neutralisation des flux internes
- Calculer les coefficients de déduction dans la configuration de groupe
- Évaluer les conséquences de l'option sur les autres impôts et taxes
- Organiser les circuits déclaratifs et la répartition des responsabilités entre membres
- Construire le dossier de décision soumis à la direction

03 Programme détaillé

M1 Mécanique du groupe TVA

- Comprendre ce que l'option modifie
- Constitution de l'assujetti unique et rôle du représentant
- Conditions d'appartenance au périmètre
- Neutralisation des opérations internes
- Durée de l'engagement et modalités de sortie
- Obligations déclaratives portées par le groupe
- À retenir : L'assujetti unique remplace les membres dans leurs obligations mais ne dispense pas d'un suivi interne par entité.

M2 Évaluation de l'opportunité

- Chiffrer avant de décider
- Repérage des flux internes générateurs de rémanence
- Effets sur les coefficients de déduction des membres
- Conséquences sur les taxes assises sur le chiffre d'affaires
- Cas des secteurs distincts d'activité
- Points de bascule favorables et défavorables
- Atelier : Les participants simulent le résultat de l'option sur un groupe comportant une activité exonérée.

M3 Mise en œuvre et pilotage

- Organiser le groupe au quotidien
- Construction du périmètre et formalisation de l'option
- Refonte des circuits de facturation interne
- Consolidation des déclarations et suivi des membres
- Responsabilité solidaire et conventions internes
- Préparation au contrôle fiscal
- Cas pratique : Chaque participant établit la convention de fonctionnement interne d'un groupe TVA.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 445 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr